

COMMUNE DE SORGUES
AMPLIATION

Publiée le 04 juillet 2025

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt-six juin** à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 20 juin 2025, se sont réunis en salle du conseil municipal (centre administratif), sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire.

Présents : Thierry LAGNEAU, Stéphane GARCIA, Bernard RIGEADE, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Alain MILON, Serge SOLER, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Cyrille GAILLARD, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Jaouad MARBOH, Maxence RAIMONT-PLA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Sandrine LAGNEAU

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents :

Représentés par pouvoir : Sylviane FERRARO, Dominique DESFOUR, Thierry ROUX, Clément CAMBIER, Alexandra PIEDRA, Manon REIG

A été nommée secrétaire de séance : M. RAIMONT-PLA



DEL_2025_115

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DES FETES EN VUE DE L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION SUR LES OISEAUX

Par courrier du 21 avril 2025 l'association Oiseaux club d'Avignon a fait part de son souhait d'organiser une exposition sur les oiseaux sur la commune de Sorgues.

En contrepartie des connaissances techniques et des espèces animales, la ville a souhaité, à titre partenarial, mettre gracieusement à disposition de l'association la salle des fêtes.

La mise à disposition est prévue du mardi 16 septembre au lundi 22 septembre 2025 (préparation de la salle + exposition).

Le Conseil municipal est invité à approuver la convention annexée et à autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette exposition.

Sur le rapport présenté par Virginie BARRA;

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes au profit de l'association Oiseau club d'Avignon en vue de l'organisation d'une exposition sur les oiseaux

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents qui s'y rapportent

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire, et de Monsieur Maxence RAIMONT-PLA, secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.